

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize novembre, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Isabelle LACREUSE, Mme Christelle BRILLAUD, Mme Jacqueline BLAIN, M. Cyril DROUIN, M. Antoine SANTOS, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

ABSENTS :
M. Olivier LE GUYADER qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE
Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE
Mme Jocelyne GUIBERT qui donne pouvoir à M. Gilbert ARRIVE
Mme Judith MONTAUBAN qui donne pouvoir à Mme Jacqueline BLAIN
M. Pascal BINET qui donne pouvoir à M. Julien GUILLON - M. Pascal BROCHARD

Date de la convocation : 06/11/2023

M. Pascal CAILLE est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2023-11/05

OBJET : TARIFS 2024 – CONCESSIONS AU CIMETIERE

Sur proposition de Madame Sonia LAUTRU, adjointe en charges des finances et affaires générales, le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs 2023 mis à part celui du caveau 2 places qui est ajusté au coût réel facturé par le prestataire et ainsi d'appliquer, à compter du 1^{er} janvier 2024, les tarifs ci-dessous :

Concessions cimetière	2024	
	30 ans	50 ans
Concession simple (2 m ²)	160 €	260 €
Concession double (4 m ²)	320 €	520 €
Espace cinéraire	80 €	130 €
Case de columbarium	590 €	
Cavurne posé par la mairie	290 €	
Caveau 1 place posé par la mairie	700 €	
Caveau 2 places posé par la mairie	1 270 €	

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Pascal CAILLE



LE MAIRE,
Emilie DUPREY

